

La Rochelle, le 15 octobre 2025

Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme cela vous a été indiqué le 15 octobre par courrier, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle va procéder au renouvellement des réseaux d'eaux usées avenue de Rompsay, entre les rues Treich Laplène et Rouget de Lisle, du lundi 20 octobre pour une durée estimée à 3 semaines.

Ces travaux ayant un impact sur l'accès à votre garage/ou parking privatif, j'ai demandé que des dispositions compensatoires soient prises.

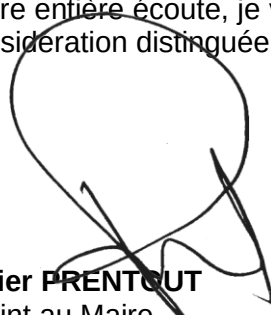
Aussi, vous pourrez stationner gratuitement du 20/10 au 30/11 inclus dans la zone verte dont vous trouverez le plan ci-joint.

Pour bénéficier de cette mesure, il vous suffit d'effectuer votre démarche en ligne :

<https://abonnements-stationnement.larochelle.fr> en joignant le certificat d'immatriculation de votre véhicule ainsi qu'un justificatif de domicile.

Si vous n'avez pas accès aux outils numériques, vous pouvez contacter l'accueil de l'Hôtel de Ville au 05 46 51 51 51 afin d'être accompagné pour effectuer cette démarche.

Comptant sur votre compréhension et restant à votre entière écoute, je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur en l'expression de ma considération distinguée.



Olivier PRENTOUT
Adjoint au Maire
Aménagement et Gestion des Espaces Publics,
Mobilités Urbaines, Stationnement, Voirie, Taxis

PLAN

